

CONCLUSIONS

Marie-Jeanne Vidaillet-Peretti
Présidente du CNFF

Danièle Gelly
Présidente des Zonta-clubs de France Nord-Ouest 2008-2010
Vice-présidente des Zonta-Clubs de France 2008-2010

Pour permettre au plus grand nombre de femmes d'aborder dans de meilleures conditions ce « cinquième » âge de la vieillesse et leur reconnaître un rôle et une « utilité » sociale qu'elles revendiquent, le CNFF et le Zonta France formulent une série de propositions qui seront diffusées largement aux pouvoirs publics et au monde associatif.

EDUQUER, FORMER, INFORMER

- Faire prendre conscience à tous, mais aux jeunes en particulier, de la richesse de l'apport des personnes âgées à la famille et à la société : oeuvrer pour une meilleure coopération entre les générations et renforcer la solidarité intergénérationnelle.
- Etre vigilant sur la représentation des seniors dans les médias, et plus particulièrement des femmes.
- Cesser de classer les retraités dans les « inactifs », terme dévalorisant et ne correspondant pas à la réalité (comme le dit Dominique Bidou, expert démographe au BIPE, l'entreprise n'est pas le seul lieu de création de richesse et il devient urgent de reconnaître enfin les apports non marchands).

ACCOMPAGNER ET ECOUTER

- Favoriser les sessions de préparation à la retraite.
- Promouvoir un mode de vie permettant de prévenir ou retarder les pathologies liées au vieillissement (dépistage précoce de certaines maladies, alimentation adaptée, exercice physique, etc...).
- Prendre en compte la situation économique des plus démunies en revalorisant les minima- vieillesse.
- Donner aux différentes structures accueillant des personnes âgées, y compris aux nouveaux lieux de vie (ex. des Babayagas et autres innovations), des moyens techniques, juridiques, humains et financiers, suffisants et adaptés.
- S'attacher à créer un environnement propice, que ce soit en milieu urbain ou rural (logement, transports, vie quotidienne).

VALORISER

- Valoriser l'expertise et les compétences des personnes âgées dans l'entreprise, la famille, les associations.
- Favoriser et intensifier les engagements volontaires des seniors (dans l'éducation par ex. ou par des initiatives comme la plateforme France Volontaires récemment créée).
- Veiller à une meilleure intégration des personnes âgées dans tous les processus décisionnels, mais particulièrement dans les domaines qui les concernent (généraliser par exemple les conseils municipaux des seniors ou conseils des sages).
- Reconnaître leur contribution en trouvant de nouvelles formes de reconnaissance : statut, financement, avantages divers

Aujourd'hui en France, plus de 16 % de la population (10 millions de personnes) est âgé de plus de 65 ans. **En 2030 ce sera 28% de la population.** Cette part importante et en forte croissance de la population française mériterait d'être mieux observée sur le plan statistique pour être mieux prise en compte. Le CNFF et le Zonta :

- ↳ **recommandent l'instauration de statistiques sexuées et la création de nouvelles tranches d'âge** dans les outils d'observation nationaux et européens, et **s'insurgent contre l'exclusion des personnes âgées de certaines études et sondages ;**
- ↳ **demandent au gouvernement de promouvoir**, au plan national mais aussi européen, **une politique vieillesse audacieuse et constructive, fondée sur le principe du vieillissement actif**, seul moyen de relever le défi du vieillissement démographique dans le contexte économique actuel.

Synthèse réalisée par Claudie Corvol, Vice-Présidente du CNFF

[Retour au sommaire](#)